AR Prefecture
043-200073401-20221020-2022105-DE
Reçu le 04/11/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2022.105**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 13/10/2022

Membres en exercice : 43 présents :27 Votants : 35 Abstentions : 0 contre :0 Pour : 35

SEANCE du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 20 octobre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente de la commune du Monastier Sur Gazeille.

Membres présents : Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre, Arcis Michel, Aubry Alexandre, Bresselle Pierre, Brun Philippe, Chabannes Fabien, Chaize Fernand, Chalendard Bernard, Chambon Jean-Luc, Chorliet Christian, Delabre Philippe, Delmas Francis, Dessalces-Bonnet Laurence, Devidal Joël, Fargier Jean-Marc, Ferret André, Jourdan Laure, Maute Annie, Mourlevat Marie-Agnès, Palhier Emmanuel, Pons Jean-Pierre, Roudil Aymeric ,Ribes Xavier, Sabatier Jean-Pierre, Sivet Martine, Villard Serge.

Procuration de : Didier Bourdelin à Francis Delmas, de Eliane Monteil à Pierre Bresselle, de Stéphane Sagueton à Laurence Bonnet-Dessalces, de Raphaël Bonnet à Annie Mauté, de Michel Ribes à Philippe Brun, de François Cabanes à André Ferret, de Marie-Christine Veysset à Marie Agnès Mourlevat, de Christine Miramand à Raymond Abrial.

Secrétaire de séance : Michel Arcis

OBJET : DETR/DSIL/ DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DU POLE PETITE ENFANCE/ENFANCE JEUNESSE DE LANTRIAC

Une réflexion a été engagée depuis plusieurs mois sur les travaux de rénovation du pôle petite enfance/enfance jeunesse de Lantriac. (site qui regroupe un relais d'assistantes maternelles, un accueil de loisirs sans hébergement et une crèche de 14 places). Une première estimation superficielle avait été faite à l'automne 2021 mais il a été très vite démontré que la réflexion autour de la rénovation de ce bâtiment n'était pas assez aboutie et qu'il était nécessaire de procéder à un diagnostic complet. En effet, les bâtiments sont relativement anciens et ont été aménagés par étapes, ce qui pose des problèmes. Il y a notamment de gros soucis d'étanchéité et une rénovation thermique s'impose (dans le but de réaliser des économies d'énergie) ainsi qu'une révision complète du système de chauffage.

Le Président rappelle également que la vague de chaleur de l'été dernier nous a contraints de suivre les préconisations de la PMI et de fermer provisoirement cette structure, malgré la mise en place d'un ensemble de mesures pour lutter contre la montée progressive des températures et les efforts d'ingéniosité de nos professionnelles. Il s'avère donc indispensable de procéder à des travaux plus complets afin d'éviter, à l'avenir, qu'une telle situation se reproduise.

La communauté de communes s'appuie sur le CAUE afin d'élaborer un projet de qualité, qui intègre les principes d'un développement durable.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20221020-2022105-DE
Reçu le 04/11/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Le montant prévisionnel des travaux de réhabilitation et de mises au normes incluant la mission d'architecte s'élève à ce jour à la somme de 377 547.84€ HT.

Afin de permettre la réalisation des travaux de rénovation, il est nécessaire de bénéficier d'aides financières et dans ce contexte le Président propose de solliciter une subvention DETR ou DSIL.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

-Etat -DETR ou DSIL. Montant sollicité 60% soit 226 528€

- Conseil Régional. 10% soit 37 755€

-Conseil Départemental. 10% soit 37 755€

-Fonds propres de la Communauté de communes 20% soit 75 510€

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le projet

-Approuve le plan de financement de l'opération

-mandate le Président pour la signature de tous documents à intervenir relatifs à ce dossier.

-dit que le montant prévisionnel des travaux sera inscrit au BP 2023 du budget annexe petite enfants.

Le Président, Jean-Marc Fargier.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme